



# LES RÉSULTATS DE GESTION 2017

## ANALYSE DES RÉSULTATS DES SYSTÈMES LAITIERS



Tous les ans, l'Afocg publie les statistiques des résultats annuels de ses adhérents de Maine et Loire et Vendée. Vous les trouverez en supplément de ce bulletin n°143. Ce document est également en accès libre dans son intégralité sur le site internet de l'Afocg ([www.afocg.fr](http://www.afocg.fr)), à la rubrique « Publications / Statistiques ».

La sortie de ces résultats est l'occasion de mettre à jour l'analyse que l'Afocg réalise depuis plus de 15 ans. A savoir, l'étude comparative des résultats des systèmes plus ou moins intensifs en production laitière. Elle permet de comprendre l'impact des aléas climatiques et économiques sur les résultats de gestion des exploitations laitières.

L'analyse faite ci-dessous s'appuie sur les résultats 2017 de 75 exploitations laitières suivies par l'Afocg en Maine et Loire et en Vendée. Ces exploitations sont spécialisées en lait (au moins 75 % du produit brut est issu de la vente de lait).

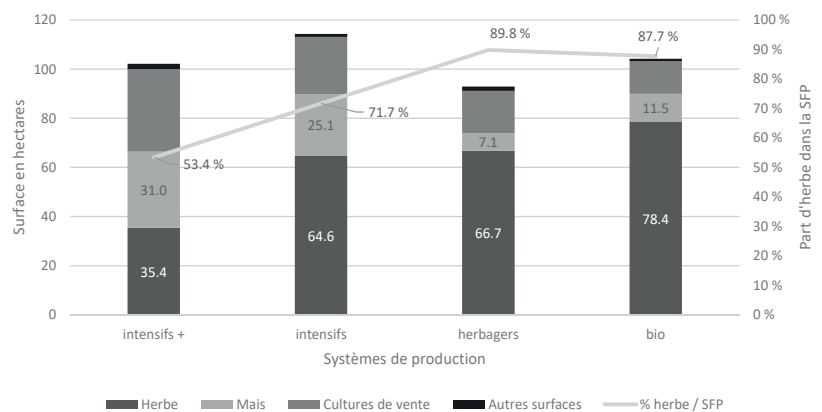
Afin de caractériser les résultats des différents systèmes fourragers, l'échantillon a été divisé en 4 groupes en fonction de la part de prairies dans la Surface Fourragère Principale (SFP), cf. graphique 1 :

- Les conventionnels qui ont moins de 65 % de prairie dans leur SFP (soit plus de 35 % de maïs fourrager) (Intensifs +).
- Les conventionnels qui ont entre 65 et 80 % de prairie dans leur SFP (Intensifs).
- Les conventionnels herbagers avec plus de 80 % de prairies dans leur SFP (Herbagers).
- Les exploitations en production biologique qui sont herbagères mais ont un prix différencié propre à ce mode de production (Bio).

Depuis 2012, les systèmes « Intensifs + » ont eu tendance à diminuer la part d'herbe dans leur assolement (53 % en 2017 contre 55 % en moyenne 2011-2016). A l'inverse, le système « Herbagers » a une part d'herbe dans la SFP qui augmente (90 % en 2017 contre 86 % en moyenne 2011-2016). Le système « Bio » a une part d'herbe qui passe de 92 % en moyenne 2011-2016 à 88 % en 2017 au profit du maïs ensilage.



Assolement selon les systèmes de production (2017)



Graphique 1

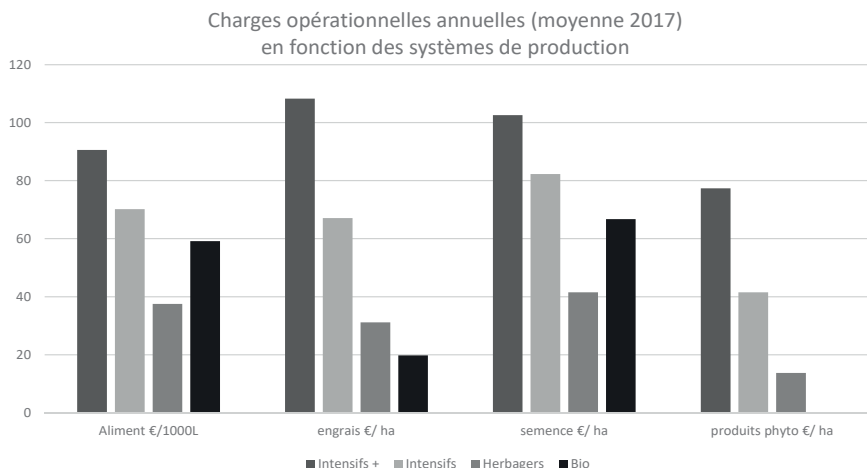


## Des charges opérationnelles et de mécanisation qui diminuent plus la prairie est présente

Comme le montre le graphique 2, le niveau de charges opérationnelles est corrélié avec la part de prairies dans la SFP.

Les systèmes bio ont un coût de semences et d'aliments supérieur aux systèmes herbagers du fait de prix d'achats plus élevés.

Les charges d'aliments et d'engrais des systèmes conventionnels sont plus faibles en 2017 du fait d'une conjoncture plus favorable.



Graphique 2

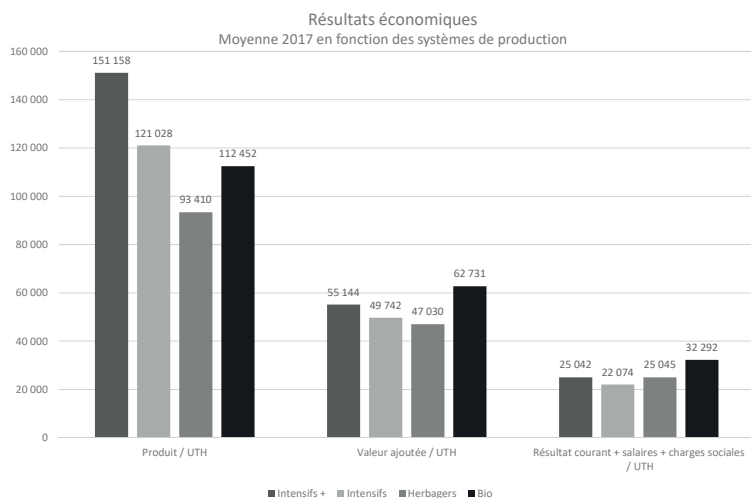
De même, d'après le tableau 1, le niveau de charges de mécanisation des systèmes conventionnels diminue quand la part de prairies dans la SFP augmente. Les systèmes bio ont des charges de mécanisation légèrement supérieures aux herbagers conventionnels : ils ont plus de charges d'amortissement car ils investissent dans du matériel spécifique.

Ce niveau de charges de mécanisation a tendance à baisser en 2017. Cela peut s'expliquer principalement par la baisse de la charge en carburant grâce à un prix d'achat plus faible.

### Charges de mécanisation (€/ha) en fonction des systèmes de production

€/ha SAU	Intensifs +	Intensifs	Herbagers	Bio
2017	620	517	445	470
Moyenne 2011-2016	661	550	470	484

Tableau 1



Graphique 3

D'après le graphique 3, dans les systèmes conventionnels, le produit par UTH diminue selon la proportion de maïs dans la SFP. Les systèmes « Herbagers » ont le produit par UTH le plus faible car ils produisent moins de lait par UTH (188 800 litres par UTH pour les « Herbagers » contre 301 000 litres par UTH pour les « Intensifs + »).

Les systèmes « Bio » produisent également moins de lait (163 400 litres par UTH) mais ils ont un prix du lait supérieur, d'où un produit dégagé par UTH supérieur aux « herbagers ».

Les niveaux de valeur ajoutée par UTH suivent la même trajectoire que le produit brut par UTH. Toutefois, les écarts entre les systèmes se réduisent. Les systèmes herbagers ont moins de charges liées à la production (aliments, intrants).

La remontée du prix du lait a permis une remontée globale des résultats économiques des systèmes laitiers en 2017. Les cours des intrants ont permis de maîtriser les coûts de production. L'année sèche n'a pas favorisé la pousse de l'herbe, ce qui a pu pénaliser la conduite alimentaire des systèmes « Herbagers ». Pour autant, le résultat courant moyen de ce système en 2017 est équivalent au résultat des « Intensifs + » et supérieur de 12 % à celui des « Intensifs ».

Enfin, au regard de la part des annuités sur l'EBE (tableau 2), ces systèmes économes et autonomes sont moins fragiles économiquement de part leur stratégie d'investissement.

### Parts des annuités sur l'EBE (%) en fonction des systèmes de production

Annuités/EBE	Intensifs +	Intensifs	Herbagers	Bio
	52.8%	53.8%	39.1%	47.7%

Tableau 2